



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mercredi 27 juillet 2022



Étude FNAIM sur les stations balnéaires : **Les Français à la recherche d'évasion, et de bords de mer**

Alors que la saison estivale bat son plein et que le fameux chassé-croisé entre juilletistes et aoutiens arrive, la FNAIM s'est penchée sur le marché immobilier dans les stations balnéaires : prix, dynamisme du marché, communes les plus chères et les moins chères... Un panorama exhaustif, alors que les Français semblent, depuis la sortie de la crise sanitaire, de plus en plus séduits par les littoraux, d'autant plus attractifs avec les périodes de chaleurs intenses qui se multiplient.

Des prix plus élevés, un effet post-covid indéniable

Sans grande surprise, le prix au m² est plus élevé dans les stations balnéaires que dans le reste de l'Hexagone en moyenne : pour l'ensemble des logements, il s'élève à 4 467 €/m² au 1er juin 2022, contre 3 020 €/m² sur l'ensemble du territoire français.

Le prix dans les stations balnéaires a également davantage augmenté sur un an : +13% contre +7,7% pour la France entière, même si l'écart est moindre avec la seule province (+8,8% pour l'ensemble des logements en province).

« On constate clairement un « effet post covid » sur les stations balnéaires » explique Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM. « Comme on l'a constaté pour les villes moyennes, les Français sont à la recherche d'évasion, d'espace et de nature à l'issue de cette crise sanitaire. Plus que jamais, s'extraire des grandes zones urbaines est une priorité. Les fortes chaleurs qui deviennent plus violentes et plus récurrentes sont également certainement un argument de poids. »

Il est à rappeler cependant que ce marché correspond à une clientèle bien particulière, puisque 47% des biens en stations balnéaires sont des résidences secondaires (contre 10% dans le reste du pays).

Les hausses de prix dans les stations balnéaires ont nettement accéléré depuis la crise sanitaire, et évolué encore plus rapidement que sur le reste de la France, marquant un net changement avec les périodes précédentes. Entre avril 2018 et mars 2020, dans les 24 mois précédant la crise du covid, les prix dans les stations balnéaires avaient augmenté de +6,9% (contre 7,5% pour la France entière).



Dans les 24 mois suivants la crise (de mai 2020 à avril 2022), les prix dans les stations balnéaires ont crû de +24,2% (contre 14,6% pour la France entière), une accélération par ailleurs tirée par l'augmentation des prix sur les maisons.

Des disparités régionales toujours présentes : le Sud garde la cote, la Bretagne attire

Au niveau régional, les 2 régions où les prix dans les stations balnéaires sont les plus élevés sont la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Nouvelle-Aquitaine : les communes littorales de région PACA ont un prix moyen de 5 429 €/m² au 1er juin 2022, celles de Nouvelle-Aquitaine 5 307 €/m². Inversement les régions Normandie (2 939€/m²) et Hauts-de-France (3 183 €/m²) sont celles où les prix sur le littoral sont les moins élevés.

Mais, si les prix restent plus élevés dans la zone « Sud », un début de rattrapage semble s'amorcer pour les littoraux du Nord-Ouest, avec une forte accélération des prix sur le littoral en Bretagne et dans une moindre mesure en Pays de la Loire, Normandie et Hauts-de-France.

En comparant les prix 2 ans avant et 2 ans après la crise sanitaire, on constate qu'ils ont fortement accéléré à la suite de la crise. L'accélération des prix est particulièrement marquée en Normandie, qui passe de +5,2% avant la crise (sur 2 ans) à +30,6% (sur 2 ans), en Occitanie (de +3,8% à +20,4%) ou en Hauts-de-France (de +5,8% à +23,5%).

[Retrouvez l'étude FNAIM sur les stations balnéaires en intégralité](#)

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac
galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac
galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02